

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Après avoir été de 1,5 % en 2014, la croissance économique au Québec s'accroîtra et devrait s'établir à 2,0 % en 2015 et à 2,0 % en 2016. La croissance économique continuera de bénéficier de l'apport important du commerce extérieur et de la contribution accrue de la demande intérieure au cours des deux prochaines années.

La création d'emplois devrait retrouver une dynamique plus soutenue, en lien avec l'amélioration de la croissance économique. La création d'emplois devrait s'établir à 37 000 en 2015 et à 35 600 en 2016.

Le taux de chômage devrait continuer d'afficher une amélioration graduelle. Après s'être établi à 7,7 % en moyenne en 2014, il devrait diminuer à 7,5 % en 2015 et à 7,3 % en 2016.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC (variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2014	2015	2016
Produit intérieur brut réel	1,5	2,0	2,0
Exportations	2,5	3,7	3,0
Indice des prix à la consommation	1,4	1,4	2,3
Mises en chantier (en milliers d'unités)	38,8	36,8	35,7
Création d'emplois (en milliers)	-1,1	37,0	35,6
Taux de chômage (en %)	7,7	7,5	7,3
Marchés financiers canadiens (en %)			
Taux cible du financement à un jour	1,0	0,6	0,8
Bons du Trésor du Canada – 3 mois	0,9	0,6	0,9
Obligations du Canada – 10 ans	2,2	1,7	2,6
Dollar canadien (en cents américains)	90,2	78,1	77,1

RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Le budget déposé aujourd'hui par le ministre des Finances confirme le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et son maintien les années suivantes. La prévision de déficit pour 2014-2015 est maintenue à 2 350 millions de dollars. Les dépenses gouvernementales continueront de croître, mais à un taux inférieur à celui des revenus.

La croissance des dépenses consolidées s'établira à 1,5 % en 2015-2016 et à 2,1 % en 2016-2017. Celle des revenus s'établira à 4,3 % et à 3,1 % respectivement pour ces deux années.

MESURES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le budget, le ministre des Finances annonce également certaines mesures visant à favoriser le développement économique, soit une réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, de même qu'une bonification de l'incitation au travail pour les travailleurs expérimentés. Ces mesures entreront en vigueur après le retour à l'équilibre budgétaire.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Le gouvernement maintient les objectifs de réduction de la dette pour 2025-2026, soit 45 % du PIB pour la dette brute et 17 % du PIB pour la dette représentant les déficits cumulés. L'année 2015-2016 marque une étape importante : le poids de la dette dans l'économie sera en baisse, alors qu'il ne cessait d'augmenter depuis 2009.

Les versements au Fonds des générations devraient totaliser 1 253 millions de dollars en 2014-2015, 1 586 millions de dollars en 2015-2016 et 2 236 millions de dollars en 2016-2017.

CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Revenus consolidés						
Revenus autonomes	77 293	80 716	83 362	85 547	87 646	89 939
Transferts fédéraux	18 720	19 444	19 929	20 337	20 674	21 143
Total des revenus consolidés	96 013	100 160	103 291	105 884	108 320	111 082
Variation en %	3,0	4,3	3,1	2,5	2,3	2,5
Dépenses consolidées						
Dépenses	-86 777	-88 091	-89 721	-91 590	-93 462	-95 669
Service de la dette	-10 333	-10 483	-10 934	-11 129	-11 373	-11 567
Total des dépenses consolidées	-97 110	-98 574	-100 655	-102 719	-104 835	-107 236
Variation en %	2,3	1,5	2,1	2,1	2,1	2,3
Provision pour éventualités	—	—	-400	-400	-400	-400
SURPLUS (DÉFICIT)	-1 097	1 586	2 236	2 765	3 085	3 446
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 253	-1 586	-2 236	-2 765	-3 085	-3 446
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	-2 350	—	—	—	—	—

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2014-2015 À 2017-2018

(en millions de dollars)

	2014-2015			2015-2016 ^P	2016-2017 ^P	2017-2018 ^P
	Budget de juin 2014	Révisions	Programme révisé ⁽¹⁾			
FONDS GÉNÉRAL						
Besoins financiers nets ^{(2),(3)}	4 165	524	4 689	1 891	727	1 033
Remboursements d'emprunts	7 701	527	8 228	7 370	10 455	5 996
Variation de l'encaisse ⁽⁴⁾	-5 610	-195	-5 805	-8 952	-4 000	-4 000
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽⁵⁾	—	1 500	1 500	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽⁶⁾	-55	-1 780	-1 835	—	—	—
Contributions additionnelles au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts	300	300	600	—	—	—
Sous-total	6 501	876	7 377	309	7 182	3 029
Financement par anticipation	—	8 952	8 952	4 000	4 000	4 000
FONDS GÉNÉRAL	6 501	9 828	16 329	4 309	11 182	7 029
FONDS DE FINANCEMENT	7 533	-2 007	5 526	7 406	8 007	7 911
Sous-total – Fonds général et Fonds de financement	14 034	7 821	21 855	11 715	19 189	14 940
FINANCEMENT-QUÉBEC	1 000	-1 000	—	500	700	1 400
TOTAL	15 034	6 821	21 855	12 215	19 889	16 340
Dont : remboursements d'emprunts ⁽⁷⁾	12 363	585	12 948	10 525	14 841	11 130

P : Prévisions.

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Résultats préliminaires sur la base des emprunts réalisés ou négociés au 17 mars 2015.

(2) Les montants excluent les besoins financiers nets des entités consolidées qui sont financés par l'entremise du Fonds de financement.

(3) Les besoins financiers nets sont ajustés pour tenir compte du non-encaissement des revenus du FARR et des fonds dédiés aux avantages sociaux futurs.

(4) Correspond aux emprunts réalisés par anticipation de l'année précédente.

(5) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(6) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque financier relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(7) Les montants comprennent les remboursements d'emprunts, respectivement pour les années 2014-2015 à 2017-2018, du fonds général (8 228 M\$, 7 370 M\$, 10 455 M\$ et 5 996 M\$), du Fonds de financement (1 209 M\$, 1 275 M\$, 1 278 M\$ et 2 038 M\$) et de Financement-Québec (3 511 M\$, 1 880 M\$, 3 108 M\$ et 3 096 M\$).

En 2014-2015, le programme de financement du gouvernement s'est établi à 21 855 M\$. Le gouvernement a réalisé 24,1 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, soit :

- une émission de 1 750 millions d'euros (2 404 M\$ CA) en janvier 2015;
- une émission de 1 600 millions de dollars américains (1 788 M\$ CA) en octobre 2014;
- six émissions totalisant 650 millions de dollars australiens (647 M\$ CA) à diverses dates;
- une émission de 375 millions de francs suisses (433 M\$ CA) en novembre 2014.

Cependant, le gouvernement ne conserve aucune exposition aux devises étrangères.

Pour les emprunts réalisés en 2014-2015, 20,5 % avaient une échéance de moins de 10 ans, 55,3 % avaient une échéance de 10 ans et 24,2 % avaient une échéance de 30 ans et plus.

Au 31 mars 2015, l'échéance moyenne de la dette devrait s'élever à 12 ans.

Le gouvernement a effectué des emprunts par anticipation de 8 952 millions de dollars en 2014-2015.

Le programme de financement du gouvernement devrait s'établir à 12 215 millions de dollars en 2015-2016, à 19 889 millions de dollars en 2016-2017 et à 16 340 millions de dollars en 2017-2018.

COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable
DBRS	A (high)	Stable
Fitch	AA-	Négative
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable

SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère.

www.finances.gouv.qc.ca

Publié par le ministère des Finances :
12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 691-2250
Télécopieur : 418 646-0923
Courriel : info@finances.gouv.qc.ca

Finances

Québec

